

Gestion des processus électoraux et normes internationales des droits de l'homme : Objet d'un atelier d'échanges entre la Minusma et la Cour constitutionnelle

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

963

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mountaga Tall au « Grand Jury » de Renouveau TV

Le Mali chevillé au corps

C'est face à un jury autrement composé qu'a comparu devant « Le Grand Jury » de Renouveau TV Maître Mountaga Tall « Président du parti CNID Faso Yiriwa ton et grande figure du mouvement du 5 juin Me Mountaga Tall ». ...



Douanes maliennes : Amadou Konaté, un DG insouciant ?



Solidarité avec les Armées : Le Front Pour la Renaissance (FPR) au chevet des enfants orphelins



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**28** Oct.  
2021

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**1126**

Nouveaux cas confirmés

**23**

Nouveaux guéris

**10**

Nouveaux décès

**01**

Au cours des dernières 24 H

**58** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**12** cas graves en soins intensifs  
**228** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**15 947**

**Guéris**

**14 616**

**Décès**

**562**

dont 747 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.12



P.16



P.22



## / Une /



Mountaga Tall au « Grand Jury » de Renouveau TV : Le Mali chevillé au corps

P.4

## / Brèves /



Sikasso : Meeting de soutien à la prolongation de la Transition

P.12

Assises nationales de la refondation : Les propositions du Collectif Intégrateur des Imouchagh et Alliés de Tombouctou

P.12

Volontariat : Un engagement au service du développement

P.13

SOS VILLAGE d'Enfants de Sanankoroba : Malick Diaw fait un important don

P.13

Mairie de la Commune III : Présentation d'un document de politique de l'économie sociale et solidaire

P.14

Pôle Economique et Financier de Bamako : Plusieurs cadres du département de l'Equipeement et des Transports placés en garde à vue

P.14

## / Actualité /



Conférence de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole :

P.16

Le plaidoyer du ministre-Commissaire à la Sécurité Alimentaire

Sanoussi Bouya Sylla : « Nous avons une très bonne production de coton cette année »

P.18

Solidarité avec les Armées : Le Front Pour la Renaissance (FPR) au chevet des enfants orphelins

P.20

Douanes maliennes : Amadou Konaté, un DG insouciant ?

P.21

## / Politique /



La CEDEAO et ses interminables diktats : Pour quel agenda ?

P.22

Les Assises nationales de refondation de l'Etat : Le diable est dans les détails

P.24

Gestion des processus électoraux et normes internationales des droits de l'homme : Objet d'un atelier d'échanges entre la Minusma et la Cour constitutionnelle

P.26

## / Culture & société /



Maison Africaine de la Photographie : Des résultats encourageants et des défis

P.28

## / International /



Procès du 13-Novembre : « J'essaie de couper pour ne pas être happée »

P.29

Centrafrique : Le comité d'organisation précise les contours du dialogue républicain

P.31

## / Sport /



Éliminatoires de la CAN féminine Maroc 2022 : Le Mali étrille la Guinée

P.2

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



## Mountaga Tall au « Grand Jury » de Renouveau TV

### Le Mali chevillé au corps

**C**'est face à un jury autrement composé qu'a comparu devant « Le Grand Jury » de Renouveau TV Maître Mountaga Tall « Président du parti CNID Faso Yiriwa ton et grande figure du mouvement du 5 juin Me Mountaga Tall ». Il est à signaler que notre excellent confrère Oumar un « journaliste - Juré » rappellera que Me Tall « **est un des témoins vivants de l'histoire récente de notre pays, depuis l'avènement de la démocratie. Il faudrait même ajouter qu'en 1992, la Constitution a été taillée à sa mesure pour qu'il soit même candidat** ». Interrogé, voire titillé sur différents sujets, Maître Tall, d'entrée de jeu précisera, sans doute à l'intention des impatients ou des sceptiques que la Refondation (le Mali Kura c'est

à dire le nouveau Mali) est un processus qu'il ne faut pas juger à l'aune d'un seul événement. Il rappellera à cet égard que son slogan de campagne en 1992 déjà était le Mali nouveau. Un sujet semblait tenir à cœur des interviewers de Mountaga Tall : comment prend-t-il le fait de ne pas avoir de décorations nationales, lui qui a tant donné au Mali. D'où la question suivante « **Beaucoup sur les réseaux se sont indignés de ne pas voir figurer le nom de Me Tall sur la liste des récipiendaires. Est-ce que vous partagez ces indignations en tant qu'acteur démocratique, grande figure du mouvement du 5 juin ?** ». Réponse étonnante de l'invité « **Peut-être que je n'ai pas suffisamment fait pour le Mali et que je ne mérite peut-**

**être pas de médailles. Même si de part certaines de mes fonctions j'ai été amené à décorer des personnes. Sans décoration nationale, j'ai quand même des décorations internationales. Et parmi ces décorations, il y a une qui fait particulièrement ma fierté. Je suis commandeur des palmes académiques. Je considère que tout procède de l'école et du savoir. J'ai toujours soutenu que le meilleur investissement que l'on puisse faire dans un pays et dans la vie et le meilleur retour sur investissement qu'on puisse avoir est celui que l'on fait dans le savoir. Donc être reconnu par l'ensemble des universités africaines comme ayant apporté un plus, est très réjouissant pour moi. Pour autant, je félicite du fond du cœur ceux qui ont été reconnus et qui le méritent** ». Interrogé sur l'état de santé du CNID-Faso Yiriwa Ton, Mountaga Tall s'est réjoui des performances électorales de son parti. Mais précisera-t-il l'ambition du CNID, ce n'est pas d'être parmi les premiers, c'est d'être le premier. Et d'ajouter que l'on « **peut tout reprocher au CNID sauf sa constance, sa résilience, sa loyauté et sa fidélité aux engagements. Le Mali a besoin de ces va-**

leurs. C'est parce que celles-ci ont manqué que nous sommes aujourd'hui dans le trou. Je suis convaincu que si ceux qui portent les mêmes valeurs que le CNID, qui ont le même comportement que le CNID sur la scène politique se retrouvent, le Mali Kura cesse d'être un slogan pour devenir une réalité. »

Mountaga Tall « plus puissant que le CNID ? » Réponse du président du CNIF-FYT « Non, car il n'y a pas de général sans troupe. Mais aussi des troupes sans général sont perdus. Il faut qu'il ait les deux si l'on veut avancer. Il ne peut pas avoir un président du CNID dont la voix porte avec un CNID aphone. Les deux vont ensemble. Le CNID a un gros péché, un gros problème, c'est sa communication y compris la mienne. »

Quid du bilan des 30 années de Mountaga Tall

au cœur du pouvoir ? « Je n'ai pas été au cœur du pouvoir mais au cœur de l'action publique. C'est différent du cœur du pouvoir. Vous dites que j'ai été député. Oui j'ai été longtemps député de l'opposition. Un député de l'opposition n'est pas cœur du pouvoir. Il est dans l'action publique. Ce que le groupe parlementaire CNID a fait à l'Assemblée nationale est plus qu'appréciable. J'ai toujours dit que l'honneur est d'assumer sa part de responsabilité, toute sa part mais rien que sa part. Et de cela on ne dérogera pas. »

Sur l'actualité brûlante Mountaga Tall a dit ne pouvoir ni confirmer ni infirmer l'ouverture de négociations entre le gouvernement et les terroristes mais s'est déclaré prêt, le cas échéant à les commenter. A cet égard il dira « qui suis-je pour aller à l'encontre du souhait exprimé par les maliens en de nom-

breuses occasions, dans de nombreux foras ? Mais faut minutieusement préparer des discussions si elles doivent avoir lieu avec nos partenaires car nous ne sommes pas seuls. Ce n'est pas le Mali seul qui est déstabilisé mais toute la région du Sahel. Ces pays et dirigeants du Sahel ont fait appel à d'autres forces qui sont avec nous ici. Nous devons parler avec elles de ce projet. Mais nous devons aller plus loin et préparer ces discussions entre nous pour avoir exactement les mêmes éléments de langage et savoir qui peut être le meilleur porteur du projet. »

Sur le point de savoir si le Mali se dirige vers un bras de fer avec la CEDEAO Maitre Tall répond en substance « au plan national, il ne faut pas laisser croire que le gouvernement programme la prorogation de la transition. Le gouvernement ne peut pas





volontairement trainer le pas en disant on va prolonger la Transition. Le gouvernement travaille d'arracher pied, fait tout pour être dans les délais. Mais s'il y a des difficultés réelles celles-ci doivent être partagées avec toutes les sensibilités maliennes d'où le sens de l'inclusivité... Ce serait la voix du Mali, pas la voix du M5, pas la voix du gouvernement, pas la voix de Choguel, pas la voix de Assimi. Parce que nous sommes dans une grande famille qui s'appelle la Cédéao. Nous en sommes l'enfant malade aujourd'hui. Mais hier d'autres ont été malades. Le Mali a été là pour les soigner.

Les relations d'Etat obéissent à des règles parmi lesquelles la courtoisie, le respect de la souveraineté. Nous devons discuter avec la Cédéao dans le respect mutuel pour trouver des solutions convenables pour le Mali, pour la communauté et compatible avec les textes de la communauté.

Vous savez la Cédéao est un corps. On ne peut pas avoir une partie du corps malade et dire que ce corps se porte bien. La Cédéao ne se portera bien que si l'ensemble des 15 membres de la communauté se porte bien. Et cela ne pourrait se faire que si ces 15 membres discutent des problèmes de chacun comprennent les problèmes de chacun et apportent les solutions individuelles à chacun des problèmes.



**Vous savez des sanctions en occurrence, c'est quand il n'y a plus rien d'autres à faire. Je demeure convaincu qu'il reste une fenêtre d'opportunité et à la Cédéao et au Mali. Cette fenêtre d'opportunité il faut l'explorer à fond. »**

Sur les Assises nationales de la Refondation

(ANR), Me Tall avivement souhaité la participation de toutes les sensibilités politiques et sociales du Mali. Et a salué la mise en place du Panel de hautes personnalités dont une des tâches essentielles serait de convaincre et d'amener toutes les sensibilités à participer aux assises. Ce ne sera pas une question de gouvernement ou du M5. Et Mountaga Tall de préciser que ceux qui n'ont pas encore décidé de venir ne peuvent être animé d'un sentiment de vengeance par rapport au DNI. Ce sont des patriotes dira-il qu'il faut convaincre à venir au DNI « **quand on discute en patriotes, on s'entend normalement sur l'intérêt du pays.** »

Enfin les journalistes ont évoqué le problème Wagner pour lequel l'avocat demande de créditer de bonne foi les autorités maliennes lorsqu'elles affirment ne traiter qu'avec l'Etat russe dans un cadre d'ailleurs très ancien. Et si quelqu'un met sur la table la preuve du contraire, alors s'ouvrira un autre débat.

Verdict du Jury « **C'est un bel orateur, il nous a convaincu sur la plupart des sujets. Il faut l'acquitter.** »

■ Moctar Sow



## ■ Ammy Baba Cisse



Donc c'est officiel, les membres du CNT ne sont pas immunisés.

« Nous avons été reçus par l'ambassadeur de la Russie qui va apporter une aide céréalière, une aide humanitaire au Mali. » Dr Oumar Mariko



« En 1991, feu Amadou Toumani TOURE avait dit qu'il garde son salaire de lieutenant-colonel. »

Dr Mariko

## ■ Présidence de la République du Mali

Retour sur la visite de travail du Conseil de Sécurité des Nations Unies au Mali :

Quand le Président de la Transition convainc ses hôtes par sa franchise

Dans le cadre du suivi-évaluation de la situation politique, sécuritaire, humanitaire, des droits de l'Homme, de développement, du calendrier de la transition ainsi que de l'état de la mise en œuvre des mesures prioritaires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger par les parties signataires, une importante délégation du Conseil de sécurité des Nations Unies a séjourné dans notre pays les 23 et 24 octobre 2021.

Cette visite de travail de la délégation onusienne conduite par les Ambassadeurs du Kenya, Martin KIMANI, du Niger, Abdou ABARRY et de la France, Nicolas de RIVIERE, faut-il le rappeler, intervient après celle de la CEDEAO, effectuée dans notre pays le 17 octobre dernier. C'est dans cette dynamique que Martin KIMANI et sa délégation ont rencontré la Société Civile malienne, la MINUSMA, les partenaires techniques du Mali et les membres du gouvernement.



Eu égard aux enjeux multiformes liés à la crise multidimensionnelle que vit le Mali, le Président de la Transition, Chef de l'État, le Colonel Assimi GOITA, a accordé une audience à la délégation du Conseil de sécurité en séjour dans notre pays, le dimanche 24 octobre 2021.

A la suite d'un exposé édifiant sur la situation au Mali, les membres de la mission du Conseil de Sécurité ont, à leur sortie d'audience, marqué leur solidarité à l'endroit du Mali ainsi leur soutien aux autorités de la Transition.

Tout en tenant particulièrement à saluer les efforts du Mali pour l'amélioration de la situation sécuritaire au Mali, l'Ambassadrice russe auprès des Nations Unies a souligné l'excellence de la coopération bilatérale Mali-Russie qui, selon elle, sera renforcée dans les domaines technique et militaire. A travers les séries de rencontres avec la société civile, le Premier ministre et le Président de la Transition, l'équipe du Conseil de Sécurité s'est déclarée mieux informée sur le contexte de la crise malienne. « Nous avons eu des discussions franches sur les défis auxquels le Mali est confronté », a témoigné le chef de la délégation Martin KIMANI, avant de mentionner le pragmatisme, la franchise et le leadership du Président GOITA.

En raison de la clarté de l'analyse du Président de la Transition, M. KIMANI a pris acte de la tenue des Assises nationales de la Refondation au cours desquelles les Maliens discuteront des réformes politiques. Pour conclure le Chef de la délégation a réaffirmé la profonde conviction du Président de la Transition à savoir, que la Transition n'est pas là pour perdurer, qu'il n'a pas un agenda caché, et que les Maliens irons aux élections aussitôt que les conditions seront réunies pour ce faire.

Rassurée du pragmatisme de la partie malienne, la délégation Onusienne témoigne ainsi avoir désormais une meilleure lecture et une bonne compréhension de la situation sociopolitique et sécuritaire au Mali, avant de remercier le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita pour son leadership et sa franchise, prouvés à travers la description de la situation d'ensemble.



## ■ FIGARO DU MALI



Issa Kaou Djim a été placé sous mandat de dépôt. L'information a été confirmée par son avocat Me Kassim Tapo que j'ai eu au téléphone.



Son jugement est prévu demain vendredi à 14h, nous confie Me Tapo. Boubacar Kanouté



## ■ Jeune Afrique



L'ancien directeur de cabinet du président Ali Bongo Ondimba a comparu cette semaine devant le tribunal correctionnel de Libreville. Il était jugé pour obtention de document administratif sur la base d'une fausse déclaration. Verdict ce 29 octobre.



## ■ FANA MÉDIA



#Par Ali 24

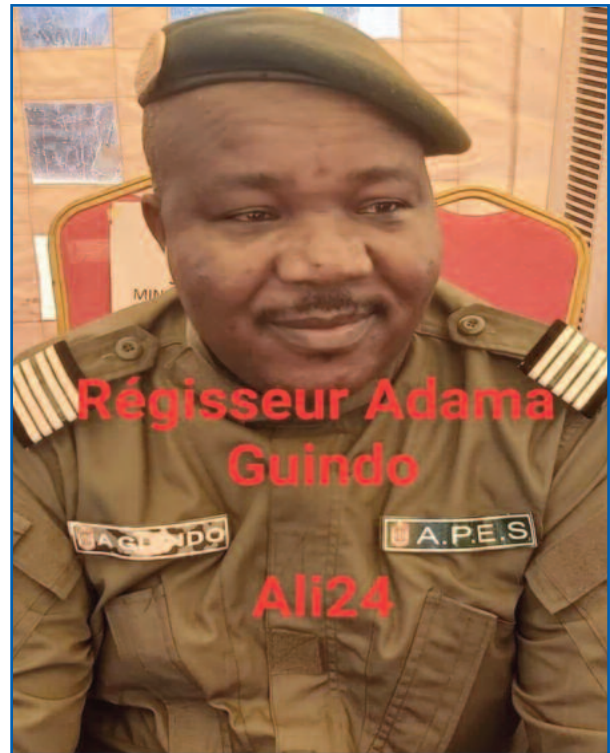
TRAFIC DE DROGUE EN MILIEU CARCÉRAL ( MCA ) : UN AUTRE MILITAIRE ARRÊTÉ AUX PORTES DE LA MAISON CENTRALE D'ARRÊT DE BAMAKO PAR LES HOMMES DU COLONEL ADAMA GUINDO

Ce jeudi 28 octobre 2021, les éléments du Colonel Adama Guindo, régisseur de la Maison d'arrêt de Bamako (MCA) ont arrêté un militaire de l'armée Malienne qui tentait d'introduire de la drogue à l'intérieur de cet établissement pénitentiaire. N'eut été la vigilance de l'adjudant-chef Cheick OT Diallo alias Chat-beauté qui procède à une fouille minutieusement, ce militaire indélicat répondant aux initiales

AK allait introduire des stupéfiants à l'intérieur de la MCA. Pris la main dans le sac, le malfrat a été arrêté et mis à la disposition de la gendarmerie. Actuellement, il est dans les locaux de la brigade territoriale de la gendarmerie de Bamako-Coura pour des besoins d'enquêtes.

Ces derniers temps, les porteurs d'uniformes se heurtent au dispositif de surveillance mis en place au niveau de la MCA dont les surveillants de prison et leurs responsables sont à saluer pour leurs efforts énormes en dépit des conditions de travail assez difficiles.

Ali24



## ■ YBC-Communication



#YBC/YB

Koulouba, le 27 octobre 2021

Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, l'Ambassadeur Abdoulaye TOUNKARA, a présidé ce 27 octobre, la cérémonie de signature de l'Échange de notes relatives au financement du « Programme d'Assistance alimentaire 2021 en faveur du Mali ».

Les documents ont été signés, côté japonais par l'Ambassadeur du Japon au Mali, SEM Daisuke KUROKI et côté Programme alimentaire mondial (PAM), par la Représentante résidente de cette organisation au Mali, Mme Sally HAYDOCK.

Par cette signature, le Japon s'engage à faire au PAM, un don non remboursable de 200 millions de yens japonais, soit environ un milliard de F CFA. Le PAM, de son côté, s'engage à fournir des repas scolaires nutritifs à plus de 94 000 enfants dans 405 écoles situées dans les régions de Kidal, Gao, Ménaka et Tombouctou,



Le don est composé de 740 tonnes de riz et 120 tonnes de conserves de poisson en provenance du Japon.

Cet appui permettra, d'une part de renforcer la résilience des jeunes filles et garçons en âge de scolarisation et faciliter leur accès à l'éducation dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka, Mopti et Kayes ; et d'autre part, de faire face à leurs exigences alimentaires et nutritionnelles de base des populations affectée par la crise.

Saluant, au nom du Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, cet appui du Japon et la Coopération avec le PAM, le Secrétaire général du Département a fait remarquer l'opportunité de ce don qui va contribuer à améliorer la qualité des apprentissages.

Bureau de l'Information et de la Presse /MAECI



## #YBC/YB

Dans le cadre de la lutte contre la dépravation de nos mœurs, les enquêtes ouvertes au niveau du commissariat de police du 5e arrondissement se poursuivent. Ce qui a conduit à l'interpellation et à l'audition de certaines personnes dont le nommé Adama djan et des jeunes dames. Les enquêtes se poursuivent pour déterminer le degré d'implication de tout un chacun et en attendant les personnes interpellées ont été confiées à leurs avocats à charge de les présenter aux enquêteurs quand de besoin.

Par ailleurs, sur dénonciations, des groupes whatsapp de proxénètes et de prostitutions organisées, sur fond d'exploitation sexuelle, ont été infiltrés par des agents du commissariat du 5e arrondissement. Ce qui a permis l'interpellation de plusieurs personnes confondues dans la commission des faits reprochés notamment l'offre rémunérée de service sexuel organisée autour de filles mineures, majeures et mêmes des femmes mariées. Deux (2) groupes ont pu être démantelés pour le moment et les responsables placés en garde à vue.

Merci à tous ceux qui apportent leur concours au succès de cette lutte pour la restauration de nos valeurs. On ne pourra probablement

pas éradiquer le phénomène mais on le fera au moins reculer. Sinon tout au moins ceux qui s'y adonnent, le feront en étant cachés désormais et non plus jamais ouvertement et publiquement comme c'est le cas actuellement.

Source: page Facebook du parquet C 4.



## FRANCE 24



En #Afrique, plus de 250 000 personnes sont tuées sur les routes chaque année, le taux le plus élevé au monde

## Bacary Camara



Abdoulaye Diop, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale

« On ne défonce pas une porte déjà ouverte »

En effet, selon ce communiqué publié par la CEDEAO, le représentant spécial de la CEDEAO était déjà prêt à faire ses valises dans les jours et semaines à venir. Cette information de première main ne pouvait pas être tenue secrète à l'insu du chef de la diplomatie malienne. Mais à travers sa méthode employée qui reste manifestement peu diplomatique, on a comme l'impression que le ministre Diop pourtant admiré pour sa tempérance a surtout préféré le buzz médiatique en faisant du représentant de l'institution sous-régionale une personne non désirée« persona non grata »dans notre pays. Il n'a eu droit qu'à 72 heures seulement pour quitter notre territoire.

Pour la petite histoire, le président du Faso Thomas Sankara avait expulsé le malien et ancien ministre des Finances Drissa Keita, alors Secrétaire Général de la CEAO à Ouagadougou. Devenu aussitôt persona non grata, il devait quitter le Burkina, ce nouveau pays des hommes intègres, dans les 72 heures qui ont suivi cette décision

pour le moins ahurissante à l'époque. Mais c'était aussi ça Thomas Sankara. Le tort de Drissa Keita aura été de donner, selon les nouvelles autorités une interview à Jeune Afrique, dans la quelle il dénonçait quelques impairs de cette révolution naissante et donner également quelques conseils sur les recadrages utiles à apporter à cette rédemption sociale. Le président Thomas Sankara sera abattu plus tard par ces camarades révolutionnaires.

B.CAMARA/Le Phénix



## ■ Abdoul Momini Bokoum

Abdoul Momini Bokoum est avec Bechir Bechir et 10 autres personnes  
Le Chef de cabinet d' Habib SYLLA M Kalilou Sofara



condamné par le Président du Csdm Mali .

Le Tribunal de la Commun 3/ BKO à travers son jugement n°579. Statuant publiquement contradictoirement en matière de simple police et en 1er ressort ; Déclare Kalilou Sofara coupable d'injure non publique ; le condamne à 6 jours d'emprisonnement dit qu'il sera sursis à l'exécution de cette peine, reçoit la constitution de partie civile de M Mohamed Cherif Haidara la juge bien fondée; condamne le prévenu à lui payer le francs symbolique ; condamne le prévenu aux dépenses; Fixe contre lui au minimum la durée de la contrainte par corps pour le recouvrement des frais de la partie publique.

Le tout par application des articles 325, Al 9, 19 du code pénal 412, 440,441,631 du code de procédures pénales 725 suivants du CPCCS; À ce qu'il faut savoir avec cette première condamnation de M Kalilou Sofara du HCME , une deuxième est en cours . Et ce Monsieur qu'il prétendait être Ministre ou député maintenant que son casier judiciaire n'est néant ,je ne sais ce qu'il va faire .





## RFI Afrique



Au Burkina Faso, le tribunal militaire chargé de juger l'assassinat de Thomas Sankara poursuit l'audition du soldat Élisée Ilboudo. Il a livré mardi des détails sur la manière dont le commando avait exécuté le père de la Révolution et ses compagnons. Ce mercredi la cour s'est penché sur le rôle du général Diendéré le jour du coup d'État.



## Serge Daniel



#Mali- Le 4eme Vice -Président du Conseil National de Transition du Mali, interpellé il y a 48 h par la justice, a été inculpé ce jeudi en flagrant délit pour "trouble à l'ordre public et atteinte au crédit de l'Etat" Placé sous mandat de dépôt, il sera jugé demain vendredi à BKO

#Mali- Jihadistes- Après avoir récemment publié à titre posthume un entretien de Abou Walid Sarhaoui dans une revue spécialisée, l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS) nomme un nouveau chef, " Abdoul Bara". L'EIGS reconnaît de fait pour la première fois la mort de son ex-leader .

## Larmes des pauvres



Poursuite pour délit d'opinion, un véritable recule des acquis démocratiques du #Mali.

#Mali -- l'EI a choisi Abdoul Bara Al Ansari Assahrawi comme chef de l'EIGS succédant ainsi à Abou Walid Assahrawi. Jusqu'à sa nomination Abdoul Bara était en #Libye.

@ldarfa

#Niger #Burkina #Sahel

## Samba Gassama General



Le droit c'est compliqué pour nous les semi-lettrés donc on écoute dron. Sur @StudioTamani il a été dit maître wowawo a mis en avant l'immu-

unité dont jouit son client et il lui a été répondu que l'immunité ne marche pas dans le cas d'un flagrant délit.

Ils ont mis en prison un Homme d'État personne n'a crié ? N'deyssane !!!!! Les videomans sont au chômage, le monsieur avait 3 interviews par jour.

## Primature du Mali



Les membres du Panel des Assises Nationales de la Refondation reçus à la Primature.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M.Choguel Kokalla Maïga a reçu, ce jeudi 28 octobre 2021, les membres du Panel des Assises nationales de la refondation. Dans son allocution, le Premier ministre a rappelé que les membres du panel ont été choisis par le Président de la Transition, Chef de l'État, S.E. le Colonel Assimi Goïta, parmi plusieurs centaines de personnes après deux mois de sélection.

« Aujourd'hui c'est sur vous que repose l'espoir de notre Peuple. Le Gouvernement se tient entièrement et totalement à votre disposition » a déclaré le Chef du Gouvernement.

Le Président du panel M.Zéni Moulaye a remercié les plus hautes autorités pour le choix effectué sur eux afin de conduire ce processus. Il a rassuré le Premier ministre quant à la volonté des membres du panel de mettre tout en œuvre afin de réussir les assises.

« Que Dieu nous assiste », a conclu l'ancien chef de la diplomatie malienne.

CCRP/Primature



## Sikasso : Meeting de soutien à la prolongation de la Transition



C'est dans le but de soutenir la prolongation de la Transition que les mouvements et associations politiques de Sikasso ont organisé, le samedi dernier au Stade Babemba Traoré, un meeting. La rencontre, qui a regroupé plus d'un millier de personnes, était présidée par le Maire de la Commune urbaine, président de la Coordination des Associations pour le Développement de Sikasso, Kalfa Sanogo. Y étaient présents, le président de la Commission d'organisation du meeting, Yaya Traoré, le président du Conseil régional de la société civile, Dialakoro Keita, le Coordinateur régional du M5-RFP de Sikasso, le représentant du Mouvement Cheick Mohamed Ould Bouyé Haïdara, Cheicknè Fofana. Dans la foulée, on notait également la présence du Mouvement Yèrèwolo Debout sur les Remparts, le Conseil régional des jeunes et plusieurs autres organisations et associations venues du District de Bamako et des cercles de Sikasso.

« Sikasso soutient les forces armées maliennes dans la lutte contre le terrorisme », « Sikasso soutient la prorogation de la Transition », « soutien aux forces armées maliennes dans leur lutte de libération du territoire national », tels étaient les messages qu'on pouvait lire sur les pancartes et les banderoles des manifestants. À l'entame de son intervention, le Maire de la Commune urbaine/le président de la Coordination des Associations pour le Développement de Sikasso, Kalfa Sanogo, a indiqué que l'heure est grave car la patrie est en danger. « Des champs sont désertés, les récoltes brûlées, les écoles fermées, les bétails enlevés et des centres de santé fermés », a-t-il affirmé, ajoutant que les élections ne peuvent pas se tenir dans ces conditions. À cet effet, le président de la Coordination des Associations pour le Développement de Sikasso a indiqué que son mouvement soutient la Transition jusqu'à ce qu'il ait un minimum de sécurité dans le pays. Auparavant, il avait rappelé l'attaque récente de Blendio qui marque jusqu'à présent les esprits. Rappelons que les otages de cette attaque de Blendio ont été récemment libérés. Pour le président du Conseil régional de la société civile, Dialakoro Keita, les terroristes sont présents à Denderesso, Tièrè et Yorosso. « Il est temps qu'on soutienne la Transition, car nous ne souhaitons que la stabilité du pays », a-t-il souligné.

Selon le dirigeant du Mouvement Yèrèwolo, Adama Ben Diarra, le cou-

## Assises nationales de la refondation : Les propositions du Collectif Intégrateur des Imouchagh et Alliés de Tombouctou



Le Collectif Intégrateur des Imouchagh et Alliés de la Région de Tombouctou (CIAT) a été reçu, le mardi dernier, par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga. Au cours des échanges, le CIAT, dont le slogan est : « Restaurons les valeurs qui nous unissent », a fait un rappel historique de ce que sont les Imouchagh dans la Région de Tombouctou et le rôle qu'ils ont joué en tant que patriotes lors de la lutte anticoloniale.

S'adressant à la presse, le président national du CIAT, Ibrahim Ag Nock, a expliqué que la rencontre a permis d'aborder le rôle que les Imouchagh doivent jouer dans le processus des Assises nationales de la refondation (ANR).

Il indiquera que son Collectif propose que la refondation assure une approche inclusive pour avoir une bonne thérapie au niveau national en termes de réformes du code électoral, des questions de paix et de sécurité. Y compris des réformes au niveau social et de l'administration. Selon Ibrahim Ag Nock, les ANR doivent nous aider à contextualiser notre démocratie. « Nous devons nous assurer que les organes que nous mettons en place soient réellement l'aspiration des communautés à la base afin que nous puissions toucher du doigt les vraies problématiques de nos communautés », a-t-il développé.

En outre, a fait savoir Ibrahim Ag Nock, le CIAT travaillera avec le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions pour une meilleure internalisation des propositions du Collectif et une implication effective des différents organes du CIAT dans les travaux des ANR.

Par ailleurs, le Ciat a rendu hommage aux autorités de la Transition avant de solliciter leur aide à ce que le Collectif soit reconnu comme un dispositif qui puisse assurer l'intermédiation sociale pour le retour de la paix.

Mohamed D. DIAWARA / Source : L'ESSOR

rage et l'engagement du Colonel Assimi Goïta pour l'amour de son pays est salutaire. C'est pour cela que la Transition doit être prolongée. Les bénédictions pour une Transition apaisée, sécurisée et refondée où il fait bon vivre ont constitué le clou de l'évènement.

Mariam F. DIABATÉ / Amap-Sikasso / Source : L'ESSOR



## Volontariat : Un engagement au service du développement



France Volontaires au Mali a organisé, le jeudi dernier à l'Institut français (IF), la 3<sup>e</sup> édition de la Journée du Volontariat Français (JVF) sous le thème : « Le volontariat, un des moyens pour réinventer la relation bilatérale dans des pays en crise ».

La cérémonie était présidée par le Conseiller technique au Ministère de la Jeunesse et des Sports, Mahamadou Youssoufa Sidibé, en présence du représentant national de France Volontaires Mali, Koly Macalou, et du chef de Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Mali, Mme Nadège Chouat.

Cette journée d'échanges, placée sous le parrainage de l'Ambassadeur de France dans notre pays, rappelle l'engagement, la détermination des volontaires à toujours servir.

Mahamadou Youssoufa Sidibé a félicité France Volontaires au Mali pour son dévouement et surtout pour l'expertise développée dans le volontariat au bénéfice des acteurs maliens et français. « Je tiens à remercier les volontaires français pour leur engagement en faveur du développement de notre pays tant sur le plan social, économique et culturel », a relevé le Conseiller technique.

Mme Nadège Chouat a fait chorus. Elle a rappelé que les volontaires présents au Mali participent à l'action de la France dans le monde à travers la culture, l'environnement, le développement technique, scientifique et économique et l'action humanitaire. Et de rappeler que le volontariat est non seulement une expérience mais également une aventure humaine et culturelle.

La rencontre se voulait aussi une opportunité pour les acteurs du volontariat de travailler ensemble autour des enjeux de la reconnaissance et l'importance du volontariat dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Quant à Koly Macalou, il a expliqué que le département en charge de la Jeunesse et des Sports, à travers le Centre National de Promotion de Volontariat (CNPV), assure la prise en charge du billet d'avion aller-retour, estimé en moyenne à 393.000 FCFA, de certains volontaires. Le gouvernement français, à travers l'Agence service civique et organismes d'accueil, prend en charge en moyenne 787.000 FCFA par mois et par volontaire.

Il a requis l'accompagnement des autorités françaises et maliennes en

## SOS VILLAGE d'Enfants de Sanankoroba : Malick Diaw fait un important don



Une délégation du Conseil National de Transition (CNT), conduite par Assarid Ag Imbarcaouane, s'est rendue, le mercredi dernier, à Sanankoroba pour faire un important don en vivres et non-vivres à SOS village d'enfants. Ce don, qui rentre dans le cadre du Mois de Solidarité, est composé de 8 tonnes de farine, de sorgho et de mil, de 2 tonnes de pâtes alimentaires, des jouets pour enfants ainsi qu'une somme d'un million de FCFA.

« Les enfants méritent qu'on les protège. C'est pourquoi le président du CNT a été extrêmement sensible aux problèmes des enfants de SOS de Sanankoroba. Il nous a dépêchés pour vous remettre quelque chose de modeste », a déclaré, hier, Assarid Ag Imbarcaouane, Vice-président du CNT, promettant de parler à Malick Diaw pour qu'il rende visite à SOS village d'enfants de Sanankoroba.

Ce geste de solidarité a été apprécié par Adama Sanogo, Directeur du SOS village d'enfants, qui estime qu'il y a près de 100 enfants dans les SOS villages de Sanankoroba, Kita, Mopti et Kayes. Selon lui, ce don permettra d'aider à nourrir et à habiller les enfants. Cheick Sadibou Keita, PCA des AMVESOS plaide pour l'octroi d'une allocation budgétaire conséquente pour la prise en charge des enfants.

Source : L'INDEPENDANT

vue d'accroître davantage la mobilisation des jeunes désirant s'engager dans le volontariat. Pour lui, c'est l'occasion de rappeler les bonnes relations entre France Volontaires au Mali et le CNPV. Cette collaboration est le fruit d'une dizaine d'années d'engagement en faveur du développement du volontariat international.

Il a annoncé que ce partenariat entre les deux pays a permis de mobiliser une vingtaine de jeunes Maliens engagés dans le volontariat entre 2012 et 2021.

Il faut aussi préciser que trois volontaires ont témoigné. Tous ont expliqué leurs parcours dans des domaines spécifiques.

Djénébou Coulibaly / Source : L'ESSOR

### Mairie de la Commune III : Présentation d'un document de politique de l'économie sociale et solidaire

Pour booster le secteur de l'économie sociale et solidaire, la Mairie de la Commune III du District de Bamako a présenté, le mercredi dernier à la Maison du Partenariat, un document de politique de l'économie sociale et solidaire. La cérémonie d'ouverture était présidée par le représentant du Gouverneur, Yaya Waïgalo, en présence de la Maire de la Commune III, Mme Djiré Mariame Diallo, du Directeur National de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire, Mohamed Bassirou Traoré, ainsi que de nombreux autres invités.

L'objectif global du projet est de renforcer les compétences des acteurs qui évoluent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire pour le développement de la circonscription concernée et celui du territoire en général.

Il ressort des explications de spécialistes que l'économie sociale est basée sur des entreprises qui ne travaillent pas pour faire du profit, mais plutôt pour la solidarité et la cohésion sociale. Le document de politique d'économie sociale et solidaire de la Commune III marque la détermination de cette collectivité territoriale et de ses différents acteurs à développer le secteur en question, fort de la conviction que faire le choix d'une politique et des programmes de soutien au développement du secteur : c'est inscrire la lutte contre la pauvreté et la création de richesse au cœur des stratégies de développement de la commune. C'est



aussi opter pour une stratégie gagnante pour le développement de la commune grâce à la création d'entreprises et d'emplois, etc.

L'édile de la Commune III a expliqué que l'économie sociale et solidaire est un secteur très diversifié qui présente d'énormes potentialités.

Et de poursuivre qu'il est grand pourvoyeur d'emplois et contribue ainsi à lutter contre le chômage des jeunes, la pauvreté et l'exclusion. Pour la Maire, en dépit de tous ces efforts engagés pour la promotion du secteur, sa municipalité reste confrontée à certains défis de taille comme ceux portant sur l'accompagnement des initiatives des acteurs, le renforcement de leurs capacités, la protection sociale devant garantir l'épanouissement des acteurs comme les artisans, ouvriers et bien d'autres. De son côté, le représentant du Gouverneur a assuré l'accompagnement total des autorités administratives pour l'atteinte des objectifs du projet.

Amsatou Oumou TRAORÉ / Source : L'ESSOR

### Pôle Economique et Financier de Bamako : Plusieurs cadres du département de l'Équipement et des Transports placés en garde à vue

Le Pôle Économique et Financier de Bamako a, dans un dossier dit "des fonds d'entretien routier" placé en garde à vue le 27-10-2021, pour atteinte aux biens publics, faux et usage de faux, le Directeur sortant de la Cellule d'Exécution des Travaux d'Urgence (CETRU) du Ministère de l'Équipement et des Transports, Monsieur M.S, son Directeur en fonction, Monsieur A.D, ainsi que la régisseuse de la cellule, Madame FT.

Faut-il le dire, si une préoccupation est partagée par tous les maliens, il s'agit sans doute de l'état défectueux, j'allais dire impraticable de nos routes aussi bien à Bamako qu'à l'intérieur du pays.

A suivre...

Ali24








# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Conférence de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole : Le plaidoyer du ministre-Commissaire à la Sécurité Alimentaire

La 8<sup>e</sup> session ministérielle de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) s'est ouverte mercredi à Istanbul, en Turquie. Cette importante rencontre, qui regroupe autour de l'OCI et ses organismes spécialisés, les ministres en charge de la Sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI à travers le monde, vise à faire l'état des lieux de la situation alimentaire au sein de la Oumma islamique, mais surtout d'apporter les solutions idoines aux pays durement frappés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

**N**otre pays est représenté à cette rencontre par le ministre-commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali. Le thème de cette session, «Amélioration des systèmes alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI», est assez révélateur des challenges de notre pays en matière de sécurité alimentaire.

Il faut dire que la participation de notre pays à cette importante rencontre a été une occasion inédite pour le ministre-commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, de dépeindre la situation alimentaire de notre pays et du Sahel. «En effet, le Mali, terre d'islam séculaire, est un pays sahélien, dont l'économie dépend en grande partie du secteur agricole, qui lui-même est fortement tributaire des aléas agro-climatiques (sécheresses répétitives, inondations, déprédations, etc.). Ces facteurs exogènes sont amplifiés par des problèmes sécuritaires répétitifs (rébellions, attaques terroristes, conflits intercommunautaires, vols de bétail, etc.). Et la pandémie de la Covid-19 est le dernier né de ces calamités, qui aggravent la sécurité alimentaire déjà bien entamée, en engendrant la dégradation des moyens d'existence des ménages. Malgré les moyens limités, l'état malien se bat inlassablement pour secourir les communautés en détresse selon ses capacités sur la base d'un système d'information d'évaluation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, a souligné le ministre-commissaire à la tribune de l'organisation.

## LE MALI ET LE SAHEL SOUS MENACE D'UNE CRISE ALIMENTAIRE INQUIÉTANTE.

Au-delà de ce constat et des solutions d'urgence, notre pays s'est engagé à élaborer une Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PoNSAN). «Cette politique



constitue sans doute une voie novatrice permettant au Mali de s'attaquer véritablement aux causes structurelles des problèmes alimentaires et nutritionnels des Maliens.

Tous les Maliens, pensons-nous, doivent être en mesure d'accéder à la nourriture en quantité suffisante et en qualité pour répondre à leurs besoins nutritionnels et ainsi préserver leur dignité. Pour cela, nous nous sommes engagés à bâtir la résilience de nos concitoyens les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

L'ambition de cette politique est qu'à terme dans notre pays, plus jamais sécheresse ne doit être synonyme de famine», a relevé le ministre-commissaire.

Lançant un cri de cœur pour le Sahel, Redouwane Ag Mohamed Ali rappellera que «chaque jour, des hommes, des femmes, des enfants, des familles se voient contraints de quitter leurs milieux de vie, leurs familles, leurs proches, face à ces crises multiples et violentes qu'ils subissent de plein fouet dans cer-





taines zones du Sahel. Assurer le maintien d'une activité agricole, développer des projets de résilience, peuvent véritablement contribuer à fixer ses populations rurales et leur donner le choix de leur avenir.

C'est de notre responsabilité commune de nous mobiliser pour assurer une sécurité alimentaire durable à nos populations, car cela demeure une priorité politique de premier plan. Pour le Mali et le Sahel, la sécurité alimentaire est un enjeu vital, car c'est dans le rang des populations vulnérables en quête de leurs survies que les terroristes recrutent», a-t-il lancé avant d'inviter les pays de la Oumma à renforcer la solidarité islamique avec les pays en proie à la menace d'insécurité alimentaire.

La cérémonie d'ouverture de la rencontre était présidée par le Président turc, Recep Tayyip Erdogan par vidéoconférence, en présence du Secrétaire Général de l'OCI, Dr Youssef A. Al-Othaimen de l'Arabie Saoudite ainsi que du Président de la Banque Islamique de Développement (BID), Dr Bandar M. H. Hajjar.

**LA NÉCESSITÉ D'INVERSER LA TENDANCE.** S'exprimant à l'ouverture de la session, le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fait remarquer que la demande mondiale de nourriture augmente de jour en jour parallèlement à la hausse de la population mondiale.

Notant les effets néfastes des catastrophes naturelles, des sécheresses, des inondations et des érosions, liés au changement climatique, sur les ressources alimentaires, le Président turc a déclaré qu'«alors que les coûts de production augmentent partout dans le monde, l'accès des populations désavantagées à la nourriture s'endurcit. Malheureusement, l'équilibre de la demande et de l'offre dans le secteur agricole a été brisé suite à l'épidémie de la Covid-19, ce qui a davantage approfondi le problème alimentaire à l'échelle mondiale».

Il est fondamental pour le monde islamique d'inverser cette tendance, a plaidé le président turc. «Les estimations pour la période à venir nous donnent un aperçu pessimiste. D'une part, 810 millions de personnes n'ont pas accès aux aliments de base. L'accès à la nourriture suffisante, nutritive et fiable n'est pas une prérogative mais un droit fondamental pour tous. En tant que membres de l'OCI, il est de notre devoir face à l'Humanité d'élever notre voix pour un monde plus juste. Pour cela, nous devons d'abord renforcer notre coopération et solidarité », a-t-il lancé.

Tour à tour, le Secrétaire Général de l'OCI, Dr Youssef A. Al-Othaimen de l'Arabie Saoudite et le Président de la Banque Islamique de Dé-

veloppement, Dr Bandar M. H. Hajjar, ont rappelé l'engagement de l'OCI et de son bras financier à accompagner les pays de la Oumma islamique dans leurs chantiers de développement et aussi de stabilisation. Le Président de la BID a expliqué les facilités que l'institution financière ne cesse de développer pour permettre aux pays d'accéder à des financements innovants et adéquats à leurs besoins. Ainsi la BID et les institutions spécialisées de l'OCI ont réaffirmé leurs engagements à accompagner les projets et programmes en matière de sécurité alimentaire des pays membres.

Cette 8<sup>e</sup> session des ministres de l'OCI en charge de la Sécurité alimentaire, prévoit l'examen de plusieurs questions liés à l'amélioration des systèmes de gestion des risques d'insécurité alimentaire, au renforcement des systèmes alimentaires dans les pays islamiques, aux possibilités de promouvoir des partenariats commerciaux et économiques bilatéraux, au rôle du secteur privé dans la transformation, la valorisation des produits locaux ainsi que le renforcement et la promotion de la solidarité islamique entre les pays de la Oumma.

Source : L'ESSOR Avec CSA-COM

# Sanoussi Bouya Sylla : « Nous avons une très bonne production de coton cette année »

**L'Essor : Depuis quelques semaines, les producteurs de coton multiplient des mouvements d'humeur. Quelles en sont concrètement les vraies raisons ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** Depuis un certain temps, les gens essaient de gérer l'avenir des producteurs de coton sans eux. Un bureau est sorti des élections des cotonculteurs. Les résultats ont été contestés par Fédération régionale de Koutiala qui les a attaqués en justice.

Celle-ci a tranché. Mais les incompréhensions persistent. Nous avons l'impression que certains ne veulent pas que les cotonculteurs s'entendent. À mon initiative, une commission a été mise en place. Les protagonistes ont été entendus sur le fond du problème et les solutions à apporter ont été proposées pour mettre fin à la crise.

Ainsi, le bureau actuel a accepté de s'ouvrir au camp adverse : les membres du collectif aux niveaux national et régional. Les gens ont refusé cette offre. Ils réclament la nomination d'un administrateur judiciaire qui n'est ni un cotonculteur, ni un paysan pour gérer l'avenir des producteurs de coton.

**L'Essor : Quelles peuvent être, selon vous, les conséquences de cette crise sur le secteur du coton ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** Les conséquences seront catastrophiques. Cette crise risque de compromettre la campagne qui s'annonce. Les cotonculteurs n'ont pas encore livré leur coton à cause du retard pris pour faire l'appel d'offres relatif à l'achat de l'engrais. Chaque fois que le bureau actuel a voulu le lancer pour permettre d'acquérir de l'engrais moins cher, cela a été reporté par la CMDT qui refusait de donner les documents.

Ainsi, l'engrais qui coûtait 375.000 FCFA la tonne à l'internationale pour l'amener à Bamako, est cédée aujourd'hui entre 525.000 à 575.000 FCFA. C'est déjà une perte énorme. Les camions qui devaient amener l'engrais



dans les zones de production pour ramener le coton à la CMDT, sont en train d'aller à vide pour prendre le coton et revenir.

Cela fait des charges inutiles pour la CMDT. Si une solution idoine et consensuelle n'est pas trouvée pour gérer cette affaire, la saison prochaine pourrait être compromise.

**L'Essor : Qu'est-ce que l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a proposé ou propose pour endiguer cette crise qui prend des proportions inquiétantes ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali est la faïtière mère de toute les faïtières paysannes au Mali. Nous avons d'abord proposé de faire un bureau consensuel ouvert aux producteurs de coton de l'autre camp. Nous avons proposé ensuite l'annulation de la nomination du mandataire judiciaire.

Le problème des paysans ne se règle pas en justice. Nous sommes une famille. La justice laisse toujours des séquelles graves dans nos sociétés. C'est ce que nous voulons éviter. Le troisième point, c'est la gestion de l'appel d'offres. Depuis avril 2001, la situation a été tranchée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers. La CMDT doit se li-

miter exclusivement à son rôle de conseil, d'industrialisation et de commercialisation du coton.

Quant à la fourniture en intrants dans le système coton, la présidence revient exclusivement aux producteurs de coton. Ils veulent lancer un appel d'offres qui sera signé par un administrateur judiciaire qui n'est pas cotonculteur et contresigné par la CMDT qui n'est pas non plus producteur de coton. Cette machination ne nous engage pas.

**L'Essor : La campagne agricole 2021-2022 tend vers la fin, les récoltes ont débuté dans certaines localités. Les nouvelles en provenance des champs sont-elles bonnes ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** Cette campagne s'apparente à une mauvaise année agricole. Sur le plan de la pluviométrie, il n'a pas plu sur une bonne partie de Mopti. Le fourrage n'est pas renouvelé à hauteur de souhait. Les marres sont déjà à sec. Les animaux n'ont ni d'herbes pour brouter ni d'eau pour s'abreuver. Pour ce qui est des céréales dans la région de Ségou, certains cultivateurs n'ont pas cultivé à cause de l'insécurité. La pluviométrie n'a pas été abondante. Nous avons connu des périodes sèches allant de 25 à 30 jours dans certaines



localités de Koulikoro. Beaucoup de céréales comme le maïs et autres souffrent de cette situation.

Le coton, lui, donne de l'espoir. Nous avons une très bonne production cette année. Nous tenons à la sauver pour permettre aux producteurs d'en tirer profit et sauver le pays.

**L'Essor : L'État a-t-il respecté tous ses engagements en termes de subventions à accorder aux intrants ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** L'État a pris une décision courageuse visant à libéraliser les subventions agricoles, en dehors du système coton. Mais à cause de la Covid-19, il est très difficile d'avoir de l'engrais. Les quantités d'engrais reçues n'ont pas été à la hauteur des attentes. On aurait pu faire beaucoup mieux. Nous espérons que les enseignements nécessaires en seront tirés. On aurait dû, à cause de la crise dans les Régions de Mopti et du Nord, concentrer tous les efforts sur les Régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro... pour pouvoir produire afin de créer des excédents pour nourrir les zones en proie à l'insécurité.

**L'Essor : Quelles sont les difficultés qui ont impacté cette année le déroulement normal de la campagne ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** Ce sont les mêmes difficultés chaque année. Nous devons carrément renouveler notre système agricole. Cette innovation que nous voulons apporter à l'agriculture malienne doit porter sur quatre points essentiels. Le premier se rapporte au recensement et à l'enregistrement des exploitations agricoles familiales avec la géolocalisation, assortie d'une carte professionnelle agricole. Ce qui permettra de savoir qui est qui, qui produit quoi, où il le fait et comment l'aider : il a besoin de combien d'intrant pour produire plus.

Le deuxième point concerne le programme de coopérative d'utilisateurs de machines agricoles. Il faut mécaniser notre agriculture en dotant les agriculteurs (paysans, éleveurs, pêcheurs, pisciculteurs, etc.) de matériels adaptés. Nous perdons par exemple près de 25% de nos productions au moment des récoltes à cause des moyens rudimentaires utilisés à l'occasion.

Le troisième volet porte sur les réformes ins-

titutionnelles. Nous devons faire en sorte que le paysan devient riche, un entrepreneur agricole. L'État qui est le plus grand acheteur de la République doit acheter directement aux coopératives de paysan 50% de ce qu'il consomme en termes de produits locaux.

C'est-à-dire 50% des dotations des Forces de défense et de sécurité, du stock de sécurité alimentaire doivent être achetés directement aux paysans. Ainsi, au lieu de vendre les 3/4 de leurs productions pour subvenir à leurs besoins, ils ne vendront que le 1/4. Ils pourront alors investir pour faire prospérer leurs affaires.

Le quatrième point a trait au partenariat public-privé. Nous produisons énormément de céréales qui profitent à beaucoup de pays limitrophes du Mali. Il faut que nous ayons les moyens d'acheter notre propre production pour la transformer, la valoriser et la commercialiser afin de la vendre sous le label Mali. Il s'agit-là de faire en sorte que l'enfant du pay-

san, même diplômé de l'université, ait envie de devenir paysan comme son père.

**L'Essor : Outre le coton, les prévisions de production concernant les autres cultures pourraient-elles être atteintes ?**

**Sanoussi Bouya Sylla :** J'attends encore la remontée de toutes les informations. Nous pourrions répondre avec précision à cette question dans un mois. Toutefois, j'appelle à l'union sacrée de tous les producteurs de coton autour de l'essentiel : l'intérêt des producteurs de coton. Nous voulons que tous les producteurs de coton soient unis pour défendre leurs droits acquis durant des décennies de combat. Nous n'accepterons plus que les choses qui nous concernent se fassent sans nous.

Propos recueillis par Fadi CISSÉ  
Source : L'ESSOR



## Solidarité avec les Armées : Le Front Pour la Renaissance (FPR) au chevet des enfants orphelins

La cérémonie de remise de don de kits scolaires et des sacs de riz à 100 enfants orphelins par l'association FPR Malika-Family a eu lieu, le jeudi 28 octobre 2021, à la Direction du Service Social des Armées (DSSA). La cérémonie de donation a enregistré la présence du représentant du Directeur du Service Sociale des Armées, le Commandant Alphonse Keita, de la présidente de l'Association FPR, Mme Awa Maïga, et de plusieurs autres personnalités militaires et civils.

Ce don, initié par l'Association FPR Malika-Family à travers son projet PEDS (Parrainage des Enfants Des Soldats tombés sur le front), est composé de 100 kits scolaires (sacs, cahiers, livres et autres), d'une enveloppe contenant

de l'argent pour chacun des 100 enfants parrainés et de 5 tonnes de riz soit un sac de 50 kg chacun.

Selon le Secrétaire général du PEDS, M. Mathieu Kodjo, ce parrainage contribue à subvenir aux besoins fondamentaux de l'enfant, à savoir l'alimentation, l'accès à l'éducation, l'accès aux soins de santé etc. Il permet d'offrir de meilleures perspectives d'avenir aux enfants parrainés. Pour lui, c'est un devoir pour chaque citoyen de soutenir d'une façon ou d'une autre les Forces de Défense et de Sécurité maliennes. Et la meilleure façon de les soutenir c'est d'accompagner les enfants des soldats qui sont tombés dans la lutte contre le terrorisme. Il a invité les bonnes volontés à s'en-

gager pour cette cause et à rejoindre ce projet afin de parrainer plus d'enfants des soldats morts pour la patrie.

Le représentant du Directeur du Service Social des Armées, le Commandant Alphonse Keita, s'est dit honoré d'être présent à cette cérémonie. Il a remercié les donateurs pour leur action en faveur des orphelins des militaires. Il a conclu par une citation de l'auteur et prédicateur Nigérian David Oyedepo : « Tu peux donner à une personne sans l'aimer, mais tu ne peux jamais aimer quelqu'un sans lui donner ».

L'association FPR Malika-Family est une association très motivée et engagée pour le développement socio-économique du Mali à travers plusieurs actions notamment, la sensibilisation sur la justice sociale, la bonne gouvernance, la lutte contre les pratiques néfastes mais aussi des projets sur la promotion de l'agro-alimentaire et surtout des actions patriotiques visant à soutenir l'armée nationale dans le domaine sociale en parrainant les enfants de soldats qui sont tombés sur le théâtre des opérations.

■ Yama DIALLO





## Douanes maliennes : Amadou Konaté, un DG insouciant ?

La question se pose aujourd'hui avec acuité. En effet, comment le nouveau Directeur Général des Douanes, l'Inspecteur Général Amadou Konaté peut se permettre, au regard de l'urgence des défis et de la conjoncture défavorable que traverse le pays, d'aller faire la fête sur fond de gaspillage d'argent public ? L'homme a pourtant franchi le rubicond au nom d'un prétendu déplacement dans son bled natal ! S'agirait-il d'un nouveau Général Moussa Diawara en gestation ? Mesure-t-il le poids de sa mission ?

C'est en effet dans une atmosphère des grands jours qu'on aperçoit le nouveau Directeur Général des Douanes maliennes dans une vidéo en train de faire le pacha au milieu d'une foule en liesse. On aurait dit, si on ne l'avait pas reconnu à travers sa tenue, qu'il s'agissait d'un IBK, au plus fort de son règne, en train de prendre un bain de foule. Les salamalecs et louanges et éloges fusaient de partout. Nous n'étions pas de la partie, mais il se dit que l'argent y était distribué comme du petit pain ! Pour certains cadres de la douane, c'est bien la première fois qu'on voit un Directeur Général des Douanes maliennes se permettre une telle villégiature, à un moment où le pays va très mal. Pire, la méthode de l'Inspecteur Général



Amadou Konaté est aujourd'hui décriée, car elle risquerait d'enfoncer le grand service recette qu'est la douane. En effet, le Directeur Général procéderait en recouvrant par anticipation deux mois au lieu d'un, rien que pour impressionner coûte que coûte sa hiérarchie. Mais cette méthode, selon des personnes avisées, enfonce la douane dans le trou.

Toujours via cette pratique d'anticipation, à chaque fois qu'il y a des besoins d'argent frais, Amadou Konaté prendrait aussi de l'argent avec les grandes entreprises et les grands opérateurs économiques pour compléter les recettes. En d'autres termes, l'homme n'aurait point de souci pour le Mali, ce qui expliquerait peut-être pourquoi il se permet d'aller fêter on ne sait quoi dans son village natal. Les masques commencent-ils à tomber pour celui qu'on avait présenté comme le « Rambo » du service des Douanes du Mali ?

Une chose est claire, c'est que ça grogne du côté de cet important service d'assiette de l'Etat. Les larmes de certains responsables douaniers pour Mahamet Doucara, le jour de

la passation de service à Amadou Konaté se justifient donc aujourd'hui, moins de deux mois après. En effet, les douanes maliennes, sous la direction de l'Inspecteur Général Mahamet Doucara, n'arrêtaient pas de surprendre dans la mobilisation des ressources. La preuve : en 2020, sur une prévision totale de 567 milliards de FCFA, la Direction Générale des Douanes avait réussi à mobiliser 579,476 milliards de FCFA au profit du Budget de l'Etat. Ce qui avait valu à celui qu'on semble regretter à la Direction Générale des Douanes des félicitations des plus hautes autorités du pays. En effet, dans une lettre adressée à Mahamet Doucara, le 2 mars 2021, le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, écrivait : « Dans le cadre de la réalisation des objectifs quantifiés de recettes, au titre de l'année 2020, l'Administration des Douanes a mobilisé 579,476 milliards de francs CFA au profit du Budget d'Etat. Par rapport aux prévisions de recettes assignées à la Direction Générale des Douanes, dans le cadre de la loi de Finances rectificative 2020, fixées à 567 milliards de francs CFA, le taux de réalisation a été de 102,20% ». Mieux, dès son arrivée à la tête des douanes, l'ancien DG Mahamet Doucara avait commencé par l'arrêt du système de l'anticipation. Il déclarait exactement la recette mensuelle qui était recouvrée. Et chaque mois, il allait de record en record.

L'Inspecteur Général Amadou Konaté fera-t-il long feu à la tête des Douanes maliennes ? Des doutes subsistent désormais sur sa capacité à gérer !

■ Moctar Sow



## La CEDEAO et ses interminables diktats : Pour quel agenda ?

Depuis le coup d'Etat militaire d'août 2020 contre le régime d'Ibrahim Boubacar Kéïta, l'organisation sous-régionale, la CEDEAO, j'allais dire, le Club des Chefs d'Etat, ne cesse de multiplier au Mali, visites, rencontres et diktats. Cette organisation qui, à sa création en 1975, avait suscité tant d'espoir chez les peuples Ouest-africains, n'a-t-elle pas depuis un certain bradé ses vrais objectifs contre les coups bas de la France ? N'a-t-elle pas un agenda caché si ce n'est qu'imposer des décisions irréalistes, illogiques et inopportunes à l'Etat du Mali dont la souveraineté, depuis le 22 septembre 1960, est en principe pleine et entière. Même si cette souveraineté est sérieusement affectée depuis 2012, du fait des crises politico-institutionnelles à répétition et des violences terroristes !

**P**ourtant l'un des objectifs essentiels de la CEDEAO, est le respect de la souveraineté des Etats membres, de la démocratie et de la bonne gouvernance dans ces Etats. C'est pourquoi, dans le contexte actuel de crise politico-institutionnelle à dimension multiple que connaît le Mali depuis 2012, beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir si le Mali est en réalité, un Etat souverain qui dispose d'une souveraineté

? La réponse à cette question permet de mieux comprendre la suite des idées ici développées. Le Mali est avant tout, un Etat organisé, avec ses hommes et ses institutions démocratiques. Cette forme d'organisation (politico-administrative et socioculturelle) d'un Etat, le Mali l'a connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle sous l'Empire du Mali de Soundjata Kéïta, par le biais de la « Charte de Kurukan-Fuga » de 1236, la plus vieille au monde. Parlant de la souverai-

neté d'un Etat, le français Louis Le Fur disait à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que, « la souveraineté d'un Etat est la qualité de cet Etat de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser ».

Cette volonté dont il s'agit ici, est celle du Peuple conformément à ce qu'il veut qu'il soit réalisé. La souveraineté nationale appartient au Peuple qui l'exerce, disent les hommes du Droit. Depuis août 2020, date de rupture de l'ordre constitutionnel, c'est tout le contraire de cet état de droit et de démocratie que vivent le Mali et les maliens, en raison des réactions rétrogrades et impulsives de la CEDEAO et de la communauté internationale contre le Mali. Où étaient la CEDEAO et cette communauté internationale lorsque pendant 7 ans, le Peuple souverain du Mali décriait la mauvaise gouvernance du régime d'IBK, gangrené par une corruption à ciel ouvert, une gabegie financière incontrôlée et un népotisme au mépris de l'égalité des chances ou du mérite et aussi, quand le mensonge d'Etat prenait corps et force ?

Toutes ces difficultés ont fini par faiblir l'Etat du Mali dans tous ses fondements, de Kayes à Kidal. La conséquence immédiate de cet état de fait est que la République n'a pas pu résis-





ter à une horde de terroristes parvenue à s'y implanter depuis 2013, en s'attaquant aux symboles de l'Etat et en laissant des populations martyrisées, entre l'angoisse, le désespoir et la pauvreté après la destruction de leurs habitats, greniers et champs. Malheureusement, c'est ce moment précis de l'histoire sombre du Mali que la CEDEAO choisit pour brandir ses intimidations, ses menaces et ses sanctions, bref une série de diktats à chaque fois que sa délégation débarque à Bamako.

Aujourd'hui, les maliens ont l'impression d'être méprisés et abandonnés à leur propre sort et leurs vraies préoccupations ignorées par la CEDEAO et la communauté internationale. Cette posture qui anime ces institutions contre les intérêts suprêmes du Mali, est incompréhensible et contraire aux principes de la Charte des Nations-Unies relative au respect de la souveraineté nationale et internationale d'un Etat. Souffrir de la guerre depuis 2013 contre les terroristes sans foi, ni loi, appuyés de façon furtive par la France, avec la bénédiction de certains de nos compatriotes en manque de repère, qui appellent le Conseil de Sécurité, la CEDEAO et l'Union Africaine à faire davantage de pressions sur nos autorités de la Transition sur le respect du délai de la durée de la transition et à la tenue d'élections générales en février 2022, est tout simplement une option irréaliste, suicidaire et inadmissible, compromettant beaucoup plus, la stabilité politique et institutionnelle de la République du Mali dont cette communauté internationale prétend rétablir.

Sont les ennemis du Mali, ceux qui n'ont pas voulu voir couler, le sang et les larmes des maliennes et des maliens, entendre les cris et les pleurs d'enfants, de femmes et de vieillards des villages, amplifiés et répétés par les échos de nos forêts et montagnes depuis 2013. Sans doute, la CEDEAO est bien cette ennemie du Mali. Quand on raisonne, la logique veut qu'on agisse suivant la volonté du Peuple qui détient le vrai pouvoir qu'il délègue à ses dirigeants. C'est donc avec ce Peuple mature, respectueux et vertueux du Mali, que la CEDEAO et la communauté internationale doivent discuter.

Au lieu de cette démarche de sagesse, l'ONU emboîte aussi le pas à la CEDAO en envoyant une délégation du Conseil de Sécurité pour la même exigence, ignorant que des solutions



consensuelles, efficaces et durables ne sauraient prospérer dans les conditions actuelles d'insécurité et d'instabilité, autrement dit, pas d'élections inclusives, transparentes et acceptées qui pourraient produire au bout de quelques semaines, quelques petits mois, les mêmes effets que nous vivons depuis 2012. Les vœux légitimes du Peuple du Mali fort exprimés par les maliennes et les maliens s'articulent autour de la reconquête intégrale du territoire national et les réformes politico-institutionnelles tels que le nettoyage systématique du fichier électoral, la révision du code électoral, de la Charte des partis politiques et de celle de la Constitution de 1992, etc., qui passent avant toute organisation d'élections qui n'est pas une priorité en ce moment. C'est en refusant toutes ces pistes, ces options que le Peuple du Mali propose comme recettes, que nous avons noté la énième visites à Bamako, d'une délégation de haut niveau de la CEDEAO le dimanche 18 octobre 2021 à Bamako, sous la conduite du Président en exercice de la Conférence des Chefs, le Président ghanéen Nana Akufo-Addo, pour exiger aux autorités de la Transition, le respect strict des échéances électorales de février 2022 et de surseoir à l'organisation des Assises Nationales de Refondation qui sont pourtant l'émanation du Peuple souverain du Mali en dépit de l'opposition de certains partis politiques préoccupés par la conquête du pouvoir en février 2022.

C'est aussi dans cette optique, que la délégation du Conseil de Sécurité des Nations-Unies est arrivée à Bamako le samedi 23 octobre 2021 pour la même cause, celle défendue par la CEDEAO depuis août 2020. Ce jeu de dupes

et de pressions auquel se livre la CEDEAO, porte-voix de la France, au nom d'un agenda caché, les maliens l'ont compris. Ce qui explique depuis quelque temps, cette voix discordante entre les maliens qui défendent à tout prix, les intérêts supérieurs d'un pays en péril, la CEDEAO et la communauté internationale, aux approches attentatoires à la dignité et à la souveraineté du Peuple du Mali.

C'est pourquoi, nous souhaiterions lors de la prochaine visite de la délégation de la CEDEAO ou du Conseil de Sécurité au Mali, que les rencontres avec les autorités de la Transition, se passent dans une des localités du Pays Dogon afin que cette délégation se rende bien compte, du niveau d'insécurité et de délinquance (absence de l'Administration et des services sociaux de base, de la fermeture des écoles, etc.) de l'Etat du Mali, en proie au terrorisme violent et meurtrier depuis 2013. Par contre, le coup d'Etat en Guinée contre le Président Condé n'a pas la même thérapie de choc qu'au Mali, de la part de la CEDEAO qui s'est contentée de sanctions assez légères. N'y a-t-il pas eu encore du « deux poids, deux mesures », pour la même cause ? Aujourd'hui, beaucoup de maliens s'interrogent sur quelle sera la suite si toutefois, les élections de février 2022 venaient à être ignorées par les autorités de la Transition qui préfèrent entendre la voix légitime du Peuple du Mali, plutôt que de se soumettre aux injonctions ou diktats de la communauté internationale ?

Wait and see !

Dr. Allaye GARANGO, Enseignant chercheur-ENSup- Bamako

Source : Le pelican



# Les Assises nationales de refondation de l'Etat : Le diable est dans les détails



**D**es « Assises nationales de la refondation » de l'État malien se dérouleront du 20 au 26 décembre 2021. La lecture des Termes de références qui les encadrent nous pousse à émettre quelques remarques concernant la pertinence de ces réunions.

## La nature ambiguë des Assises nationales de refondation

Dans l'histoire constitutionnelle et politique des États d'Afrique, organiser des assises nationales est banal : en 1991, Amadou Toumani Touré annonçait déjà la tenue d'une « conférence nationale » ; depuis septembre 2021, les officiers qui ont pris le pouvoir en Guinée ont ouvert des « concertations nationales ». Avec les accords politiques, ces réunions, quel que soit leur nom, font partie des mesures tradi-

tionnelles, fades et – osons le dire – souvent inutiles, instaurées par des gouvernants parvenus de façon illégale à la tête de certains États. Le choix de telle ou telle expression – assises nationales plutôt que conférence nationale, la première sous-entendant peut-être une plus grande place accordée aux citoyens – ne change rien.

Ces rencontres viseraient à mettre fin à la crise de confiance qui ne cesse de se creuser entre les gouvernés et les gouvernants au Mali, surtout depuis que la Constitution de la IIIe République tient lieu de pièce de musée ou de cabinet de curiosités. Cependant, l'un des objectifs énumérés dans le document décrivant les assises est de « proposer des éléments de réformes en vue de la révision de la Constitution du 25 février 1992 ». Ce point doit attirer l'attention, car il ne limite par les assises à un

moyen de libérer la parole en matière politique : il fait, des propositions qui en ressortiront, un acte pré-constituant. Or, celles-ci ne pourront être formulées que par des délégués, dont la désignation est floue. On peut penser que ces représentants risquent de former une Assemblée constituante, à la place du peuple. Pour le dire autrement, une usurpation de la mission constituante des citoyens est à craindre.

## Les Assises nationales de refondation, mesure inefficace ?

Pour mettre en place un système de gouvernance adapté aux réalités maliennes, le gouvernement doit résoudre un problème complexe, mêlant sujets politiques et constitutionnels. En effet, le droit constitutionnel est

en crise à cause d'accords politiques nombreux que les dirigeants placent au-dessus des lois. Par conséquent, le système politico-institutionnel n'est plus crédible et la démocratie est remise en cause. L'État est donc gravement fragilisé au point de n'être plus qu'une illusion. Depuis près de dix ans, le Mali vit sous le régime de la transition politique, qui néglige les aspirations du peuple. C'est pourquoi les assises nationales sont présentées par le gouvernement comme le moyen de régler la crise étatique. Mais est-il raisonnable de penser que les propositions émises pendant ces réunions pourront résoudre les problèmes politico-sociaux que les dirigeants, sous la IIIe République, ont tenté de juguler avec plus ou moins d'implication ? Si on peut l'affirmer, comment parvenir à cet objectif, alors que les organisateurs de ces rencontres ont eux-mêmes violé la Constitution à plusieurs reprises ? Il apparaît que ces rencontres entre les prétendus délégués du peuple et l'exécutif ne doivent pas seulement servir de moyen pour permettre au citoyen de contribuer à résoudre les problèmes de l'État : elles doivent aussi inciter à transformer la manière de faire de la politique. Car, plus que la qualité des lois, c'est l'inobservance de nombreux principes, telle la mauvaise gouvernance, qui est dénoncée.

### Le prétexte de la refondation de l'État

Les assises nationales faisant la part belle au peuple pour sortir l'État de l'impasse, nul ne peut contester leur légitimité : en matière de démocratie, la démocratie participative est un summum. Le gouvernement ne saurait donc être critiqué en prenant cette mesure, car, de cette manière, il prétend établir un nouvel ordre social conforme aux attentes des Maliens. Subterfuge efficace pour paraître soucieux du peuple et faire oublier les méfaits commis depuis le coup d'État de 2020. Mais cela ne suffit pas, car – c'est évident – mettre fin au régime de la concentration des pouvoirs suppose la séparation des fonctions militaires, politiques et religieuses. Or, comment le gouvernement de Choguel Maïga peut-il penser qu'un consensus soit possible sur ce sujet, puisque des imams cherchent à accéder au pouvoir en même temps que l'armée veut y rester ? En réalité, en arguant de la nécessaire refondation de l'État, les dirigeants trouvent un prétexte pour ne pas remettre en question leur conduite, cause essentielle de la faillite de l'État, et leurs oppositions, souvent stériles et dangereuses pour le Mali.

La question des assises ne devrait donc pas

porter sur le système politico-constitutionnel à adopter après la Transition, mais sur les principes à appliquer pour que l'État cesse d'être une abstraction. Parmi eux, la responsabilisation des gouvernants est prioritaire, au sens où elle les oblige à lutter contre la corruption et à organiser honnêtement des élections présidentielles et législatives, comme ils s'y engagent depuis le 18 août 2020. Cependant, où est l'harmonie entre les discours et les actes ? Ensuite, il faut que l'armée cesse d'intervenir sponte sua dans la politique. Les initiatives d'une partie de ses rangs ont suffisamment détérioré l'État ! Là aussi, les dispositions de la IIIe République sont claires. Alors, pourquoi en changer ?

Manifestement, le débat public se réduit chaque jour davantage à une sorte de marchandage, de troc, qui sert la tontine politique, non un projet politique. Le but recherché par le gouvernement en organisant ces assises ambiguës ne fait que le confirmer.

Balla CISSÉ, docteur en droit public de l'Université Sorbonne-Paris-Nord et diplômé en Administration électorale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



# Gestion des processus électoraux et normes internationales des droits de l'homme : **Objet d'un atelier d'échanges entre la Minusma et la Cour constitutionnelle**

Du 21 au 22 octobre derniers s'est tenu à Bamako, l'atelier d'échanges sur « la Cour constitutionnelle, la gestion des processus électoraux et les normes internationales des droits de l'homme » à l'attention des membres de la cour constitutionnelle du Mali.



**O**rganisée par la Division des Droits de l'Homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA, la cérémonie d'ouverture était présidée par le Président de la Cour constitutionnelle Amadou Ousmane TOURÉ et le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali (RSSG), El-Ghassim WANE, en présence des membres de la cour constitutionnelle du Mali, des experts internationaux (Juges constitutionnels et Professeurs d'université) venant du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo et du Bénin, ainsi que des experts onusiens.

Cette rencontre, première d'une série de trois, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord signé en mars 2021, entre la MINUSMA et la Cour Constitutionnelle.

Celui-ci (le protocole) vise à accompagner la Cour Constitutionnelle dans la mise en œuvre de son mandat électoral.

L'objectif de ce premier atelier, est de fournir un cadre d'échange et de dialogue critique entre, les conseillers de la Cour constitutionnelle du Mali et les experts internationaux des Nations Unies.

**« Alors que les élections offrent aux citoyennes et citoyens la possibilité d'exprimer librement leur volonté et à exercer leurs droits civils et politiques, notamment le droit de participer à la vie publique, ils peuvent également générer des tensions politiques qui pourraient engendrer des violences et ainsi impacter négativement l'exercice des droits de**

**l'homme par tous,** » a déclaré El-Ghassim WANE dans son allocution d'ouverture. Le Chef de la MINUSMA a également souligné la nécessité d'un échange critique avec les juges constitutionnels de la sous-région et des experts dans le domaine pour l'établissement de pistes de réflexion autour d'une stratégie de prévention des violences. Il a réitéré l'engagement de la MINUSMA, dans le cadre de son mandat, à aider les autorités maliennes à organiser des élections libres et équitables. Celles-ci devraient se tenir dans un environnement pacifique et de manière transparente et inclusive, avec la participation pleine et égale des femmes et l'inclusion des jeunes, des réfugiés et des personnes déplacées.



## Un partage d'idées et d'expérience sur le droit de recours en matière électorale

Les échanges se sont déroulés durant deux jours pendant lesquels se sont articulées de façon complémentaire, des présentations en plénière et des sessions de discussions interactives. Les présentations et discussions se sont inspirées de l'approche du droit public comparé et les bonnes pratiques internationales car, les questionnements pour les juges restent souvent similaires.

La première journée a débuté par la présentation de Guillaume NGEFA, Directeur de la DDHP de la MINUSMA, sur les normes internationales et régionales des droits de l'homme durant les processus électoraux, suivi d'un exposé du Pr. Abdoulaye SOMA du Burkina, sur les bonnes pratiques internationales régionales relatives au rôle de la justice constitutionnelle dans la prévention des violations des droits de l'homme lors des élections. Elle s'est terminée par l'intervention du Pr Théodore HOLO du Bénin sur l'expérience de la justice constitutionnelle de son pays sur le droit de recours en matière électorale.

La seconde journée s'est articulée autour de trois interventions successives. Les Professeurs Jacques DJOLI de la République démocratique du Congo, Larba YARGA du Burkina et de l'expert des Nations Unies André-Michel ES-SOUNGOU sont respectivement intervenus, sur le droit de recours en matière électorale, sur l'expérience de la justice constitutionnelle en République démocratique du Congo (RDC) et du Burkina Faso et enfin sur les bonnes pratiques et leçons apprises en matière de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Les différentes présentations et les échanges de points de vue sur les thématiques abordées ont suscité des réflexions profondes sur les différents enjeux et problématiques, ainsi que sur la nécessité d'appliquer les normes internationales des droits de l'homme, dans la gestion du contentieux électoral et en particulier durant une période de transition politique fragile.

**« Je me réjouis du consensus qui s'est dégagé autour de la centralité des droits de l'homme au cours des processus électoraux. En effet, il a été donné de constater que plusieurs droits fondamentaux sont menacés dans le cadre des élections, notamment le droit à la liberté d'opinion et**

**d'expression, de réunion pacifique et d'association et le droit de participer aux affaires publiques. Il en est de même pour la conclusion faisant état que les processus électoraux qui ne sont pas articulés autour du respect des droits de l'homme, engendrent souvent des violations graves des droits de l'homme, notamment à travers des arrestations et détentions arbitraires des opposants politiques, de mauvais traitements et autres violations des droits de l'homme, »** a indiqué M. NGEFA dans ces remarques finales. Dans son discours de clôture, le Doyen des Conseillers de la Cour qui s'est exprimé au nom du Président de la Cour constitutionnelle a témoigné de sa satisfaction au regard de la qualité des travaux et affirmé que les résultats attendus en termes de droit comparé et de bonnes pratiques ont été largement atteints. De même, avant de déclarer clos les travaux de l'atelier, il a indiqué que les enseignements reçus orienteront au mieux les activités futures de la Cour et remercié la MINUSMA, les experts et les participants.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



# Maison Africaine de la Photographie : Des résultats encourageants et des défis

La Maison Africaine de la Photographie (MAP) a tenu, jeudi dernier au Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, la 26<sup>e</sup> session de son conseil d'administration. La réunion était présidée par le Secrétaire général du département en question, Hamane Demba Cissé, en présence du Directeur Général de la MAP, Tidiane Sangaré et des administrateurs.

L'adoption du compte rendu, l'examen du point d'exécution des recommandations de la précédente session, le rapport d'activités à mi-parcours et celui d'exécution du budget à la date du 30 septembre dernier, l'examen des propositions des tarifs de tirage photos et de location des salles étaient, entre autres, les points inscrits à l'ordre du jour de cette session.

Hamane Demba Cissé a rappelé que la session répond à un des objectifs majeurs du gouvernement de la Transition à savoir : l'amélioration de la gouvernance au niveau de l'administration et des services publics mais également la bonne gestion des fonds publics. Dans le même ordre d'idées, le Secrétaire général du Ministère en charge de l'Artisanat a rappelé aux administrateurs que la rencontre offre également l'opportunité de faire l'état des lieux de l'exécution des recommandations de la précédente session du conseil, d'examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

«À cet effet, je voudrais vous inviter à une ana-

lyse approfondie des documents qui vous ont été soumis», a-t-il indiqué. Et de poursuivre que l'année 2021 a été marquée par la réalisation de certaines activités majeures. Ainsi, a-t-il détaillé, sur la base du programme d'activités de l'exercice en cours, adopté par la 25<sup>e</sup> session du conseil d'administration, la MAP a réalisé plusieurs activités, notamment la numérisation et la restauration d'archives photographiques et documentaires, la collecte et le traitement des données pour l'actualisation du répertoire photographique au Mali, l'organisation d'une exposition photographique, l'aménagement des salles d'exposition, etc... Sur les chiffres, le représentant du ministre n'a pas caché sa satisfaction. Selon lui, au plan financier, sur un budget rectifié de plus de 233 millions de FCFA, les dépenses de l'établissement, à la date du 30 septembre 2021, s'élèvent à plus de 141 millions de FCFA, soit un taux d'exécution de 62%. Il a aussi insisté sur les efforts à faire, car pour lui, l'arbre ne doit pas cacher la forêt.

En dépit de ces résultats encourageants, la

MAP est confrontée à certaines difficultés, notamment l'insuffisance des crédits alloués aux activités photographiques et à la prise en charge des dépenses d'électricité, d'eau, de nettoyage et de gardiennage des locaux, le manque de personnel qualifié. Le retard dans l'achèvement des travaux de construction de son siège est aussi incriminé comme une autre difficulté à laquelle l'établissement est confronté.

«Au regard des résultats louables, il me plaît de saluer et d'encourager la direction de la Maison Africaine de la Photographie pour les efforts consentis en dépit des difficultés rencontrées», s'est-il félicité, avant d'inviter les administrateurs à formuler des observations et propositions pertinentes pouvant aider la direction de l'établissement dans l'accomplissement de ses missions.

Mohamed TRAORÉ  
Source : L'ESSOR



## Procès du 13-Novembre : “J’essaie de couper pour ne pas être happée”

Depuis le 8 septembre, Célia Cornil Vial suit régulièrement le procès des attentats du 13-Novembre via la webradio mise en place pour permettre aux parties civiles de suivre l’audience. Un dispositif inédit jugé essentiel, mais non sans risques.

**P**endant six ans, Célia Cornil Vial s’est demandée si la spectatrice aux jolies boucles d’oreille qui se tenait près d’elle au Bataclan était vivante. C’en était presque devenu une obsession. Ce mercredi d’octobre, elle tient enfin sa réponse. Assise dans le salon de son appartement parisien, elle ne voit pourtant rien de la dame blonde en tailleur sombre qui témoigne au procès du 13-Novembre, ni de la cartographie de la salle de concert que son avocat a fait projeter à l’audience. Le site de la webradio à laquelle elle est connectée indique seulement : « Le témoin a la parole ». Mais le récit qu’elle entend fait écho à son propre vécu.

À la barre, la dame blonde en tailleur sombre raconte ce concert des Eagles of DeathMetal

auquel elle est venue assister depuis Dijon avec son ami, les premières détonations qu’elle prend pour des pétards, une voix juvénile lancer que la France n’a rien à faire en Syrie, le sol avec lequel elle tente de fusionner, les tirs, puis une autre voix crier : « Ils rechargent, sortez ! » Et dans un sanglot, sa fuite, laissant derrière elle son ami tué d’une balle dans la tête. Une rapide recherche confirme à Célia Cornil Vial son intuition : cette dame, c’est celle aux jolies boucles d’oreille. Une nouvelle pièce vient compléter le puzzle de cette soirée d’horreur.

« Comblent les lacunes obsessionnelles »

Depuis le 8 septembre, cette responsable juridique dans une société de production pense au procès « chaque jour, plusieurs fois par jour ». Elle a besoin de savoir ce que sont devenues les personnes présentes à côté d’elle et son mari au Bataclan, de comprendre le déroulement des faits, comment les terroristes ont pu échapper aux renseignements, combler « les lacunes obsessionnelles ». « J’espère que ça va me permettre de fermer certaines portes, de répondre à certaines questions », explique-t-elle. Alors elle se rend régulièrement à l’audience, toujours du même côté de l’immense salle en bois clair : à gauche, près de la sortie, pour pouvoir vite s’échapper quand ce qui se raconte devient insupportable. Au palais, entourée de ses amis de l’association Life for Paris et sous la surveillance protectrice de l’équipe de Paris aide aux victimes, Célia Cornil Vial se sent en sécurité, « comme dans un cocon ».

Mais ce mercredi-là, elle est en télétravail, seule avec son ordinateur. Les témoignages se succèdent. Les mots débordent des enceintes et se déversent dans le salon jusqu’à engloutir la quadragénaire. La voilà replongée dans la salle de concert. Impossible de s’en extraire. Elle ne parvient plus à se concentrer sur ses tâches, part chercher sa fille à son





cours de théâtre en continuant à écouter l'audience sur son téléphone et n'enlève qu'une oreillette quand on lui parle. Cette nuit-là, elle dort mal. « Faut que je fasse gaffe », se dit-elle le lendemain matin. Pas question de gâcher six ans de travail avec sa psychothérapeute. « Je dois rester présente pour mes deux filles et mon mari. »

Le risque d'addiction a été évoqué très tôt par les participants au procès. « Le FOMO est réel », tweetait ainsi le 16 septembre le président de Life for Paris Arthur Dénouveaux, au sujet de cette anxiété caractérisée par la peur de rater une information importante (Fear of missing out, en anglais). Carole Damiani, directrice de Paris aide aux victimes, s'en inquiète également. Son association a mis en place une ligne d'assistance psychologique dont le numéro est inscrit sur le site de la webradio. Elle est ouverte du lundi au vendredi et le samedi matin. « Ce sont parfois les proches des victimes qui nous appellent, alarmés de les voir accrochées à la webradio », note la psychologue.

## En sourdine au travail

Un peu plus d'un tiers des parties civiles déjà constituées à ce jour ont demandé à pouvoir s'y connecter, indique le ministère de la Justice, qui recense environ 200 auditeurs quotidiens avec des pics entre 15h et 17h (voir encadré). Célia Cornil Vial l'a fait dès qu'elle

l'a pu. Il lui a suffi d'envoyer par mail sa pièce d'identité et un justificatif de domicile – l'accès à la webradio est impossible depuis l'étranger – pour obtenir ses identifiants. Aujourd'hui, elle se connecte quand elle peut. Mais seulement lorsqu'elle se sent d'attaque, promet-elle. « J'essaie d'observer mes propres émotions. Dès que je ressens une petite dissociation dans la réalité ou que je suis accro à la parole de certains témoins, je m'efforce de couper pour ne pas être happée ».

Elle l'écoute en sourdine au travail, sur son téléphone dans le métro, dans son casque à la maison. Le planning détaillé de l'audience lui permet de pallier le manque d'informations sur le site pour savoir qui s'exprime. Toutefois, en raison des quelques minutes de différé, il lui faut souvent procéder par déduction. Certains jours, elle se branche « 10 minutes par ci, par là ». D'autres, pendant plusieurs heures. Pas plus de quatre heures dans la journée, précise-t-elle, avant de tressaillir, sans que l'on sache si c'est notre stupéfaction qui l'a surprise ou son propre étonnement de pouvoir l'écouter si longtemps. Elle se justifie : « chaque témoignage dure environ 15 minutes, alors ça va vite ».

La multitude des récits lui fait réaliser qu'elle n'est pas seule à avoir éprouvé certaines sensations. « Le 13 novembre, j'avais l'impression d'être une proie. Et ça, je l'ai entendu d'autres témoins. Ça nous rapproche, c'est réconfortant. » Elle en apprend aussi sur des amis

qu'elle côtoie depuis six ans. Elle parle d'un « lien qui se tisse ».

Mais lorsqu'elle veut suivre une personne précise, Célia Cornil Vial met à contribution son avocat qui lui envoie un texto pour la prévenir. Le 21 octobre, quand les otages du Bataclan ont témoigné, elle a pu ainsi écouter son ami David et lui envoyer des messages de soutien. Le groupe Facebook dédié à la webradio que Life for Paris a créé est aussi d'une grande aide. Ses membres y échangent des informations, annoncent un témoignage intéressant ou un moment délicat, comme lorsque des altercations ont éclaté entre la cour et les accusés. « La webradio, c'est lourd, c'est addictif, mais ça permet d'assister aux moments importants », résume Célia. Pour ne pas les rater, elle a ajouté le site à ses favoris.

## La webradio en chiffres

- 877 parties civiles sur les 2411 déjà constituées à ce jour ont demandé un accès à la webradio
- En moyenne 600 connexions quotidiennes d'environ 200 parties civiles
- Des pics de connexions simultanées de l'ordre de 120 à 150 participants entre 15h et 17h
- Un temps d'écoute moyen de deux heures

Source : RFI

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

74 MALIKILÉ  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

## Centrafrique : Le comité d'organisation précise les contours du dialogue républicain

Cela semble désormais acté, les groupes armés ne seront pas inclus dans le dialogue républicain promis d'ici à la fin de l'année à Bangui par le président de la République Faustin-Archange Touadéra. Le chef de l'État l'avait déjà indiqué dans sa prise de parole, mais cette position ne faisait pas l'unanimité au sein du comité d'organisation où l'opposition est représentée.



**D**urée, budget, nombre de participants... Le comité d'organisation avance à petits pas dans ses travaux et l'on connaît désormais les grandes lignes du dialogue républicain. Il durera une semaine pour permettre aux 450 participants de s'exprimer. La liste n'est pas encore établie, mais chaque entité dispose d'un quota. On sait d'ores et déjà que les groupes armés ne seront pas représentés :

« Le caractère républicain imprimé au dialogue n'offre pas au comité d'organisation du dialogue centrafricain d'intégrer les groupes armés et les rebelles de la CPC dans la liste des participants même si la question pourrait être abordé lors du dialogue », a précisé Obed

Namsio, ministre d'Etat et directeur de cabinet à la présidence, président du comité d'organisation.

Pour ces derniers, il reste deux solutions : soit, l'APPR, c'est-à-dire l'accord de Khartoum pour ceux qui en sont signataires, soit pour les autres l'initiative de la CIRGL. « La feuille de route de Luanda qui est à l'initiative des pays membres de la conférence de la région des Grands Lacs (CIRGL) vise à traiter les cas de ceux qui ne sont pas signataires de l'APPR, par exemple, l'ancien président François Bozizé ou des anciens membres de forces de défense et de sécurité qui ont rejoint la CPC », poursuit le ministre.

### Un dialogue qui reste à financer

On connaît également le budget : 160 millions de CFA pris en charge par l'État pour le comité d'organisation et 555 millions pour le dialogue à proprement parler. Mais les financements restent à trouver. Le président lance un appel aux partenaires internationaux : « sans financement, nous ne pouvons pas fixer de date ».

Source : RFI

# Éliminatoires de la CAN féminine Maroc 2022 : Le Mali étrille la Guinée

Accroché à l'aller (2-2) par la Guinée, les Aigles Dames ont battu le Syli (2-0) au match retour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2022, validant ainsi leur ticket pour la 2ème et dernière journée des éliminatoires à la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2022.

Après le match nul de l'aller, la sélection nationale féminine de football a renversé la tendance en Guinée et fait honneur à son titre de favori dans cette campagne des éliminatoires à la CAN Maroc 2022. Après une contreperformance au match aller, la sélection nationale avait le devoir de faire un bon résultat pour pouvoir continuer l'aventure et espérer une 8ème qualification pour la Coupe d'Afrique des Nation. Une chose que les quatrièmes de la dernière édition ont effectuée avec succès sur les terres guinéennes. En effet, les Aigles Dames ont battu la sélection nationale guinéenne de football sur un score de 2 buts à 0, grâce à réalisation d'Aïssata Traoré (54ème min) et d'Agueissa Diarra (71ème min).

La première mi-temps était équilibrée entre les deux formations, même si les Seniors

Dames auraient pu prendre l'avantage bien avant la pause. En effet, à la 45' Assétou Koné servi dans la surface par Aïssata Traoré voit son tir passé à côté des cages de la gardienne de but de la Guinée.

Au retour sur la pelouse pour la seconde mi-temps, les Aigles Dames montrent un autre visage et elles se font plus sentir dans la défense adverse, ainsi à la 52ème minute un centre tir de Djénéba Baradji est claqué en corner par la gardienne du Syli Dames. A force d'insister, les Aigles ont réussi à déverrouiller le verrou de la défense guinéenne grâce à un boulet de canon d'Aïssata Traoré à la 54ème minute du jeu qui va se loger au fond du filet des cages guinéennes. Peu après l'heure de jeu (62ème min), Assétou Koné manque l'occasion de porter le score à 2-0, en perdant son duel contre la gardienne adverse.

Mais quelques minutes plus tard (71ème min), cette domination finit par porter ses fruits car, Agueissa Diarra a réussi à inscrire le but du break sur un superbe coup-franc direct en plein axe, 2-0 pour la sélection nationale.

Le match se solde ainsi, par la victoire des Maliennes sur un score de 2 buts à 0. Grâce à cette victoire, les Aigles Dames ont validée leur billet pour le deuxième et dernier tour des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations 2022.

A noter que, le Mali affrontera le Sénégal pour le compte de la dernière journée des éliminatoires

Mahamadou Sissouma (Stagiaire)  
Source : LE PAYS







## Bélier (21 mars - 19 avril)

Uranus a quitté votre signe et vous donne envie de changer de cap. La pression retombe et vous avez envie d'avoir un poste qui vous apporte plus d'épanouissement. D'anciennes déceptions vous ont laissé un goût amer qui vous a servi de leçon à tirer.

Une prudence est conseillée dans le budget, car vous avez la main généreuse quand il faut sortir. Vous sortez facilement de l'argent pour faire plaisir à vos amis. Il est conseillé d'être plutôt égoïste pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

On peut dire que vous avez du flair, vous avez le don de repérer les bonnes opportunités lorsqu'elles se présentent. Aucun obstacle ne se dresse devant votre ambition, personne ne vous refuse rien. Vous obtenez tout d'un claquement de doigts.

Si vos finances font grise mine, ralentissez les dépenses. Vous avez les yeux plus gros que le ventre, il est temps de vous assagrir un peu de ce côté-là. Attendez une meilleure période pour vous acheter le dernier téléphone à la mode.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La prudence est recommandée, car Jupiter en Sagittaire vous rend très ambivalent. Pourtant, vous pourriez postuler pour un poste qui ne correspond pas à vos ambitions. Essayez de réfléchir et d'écouter les avis de collègues qui cherchent à vous épauler.

L'argent tend à sortir plus qu'il n'entre sur votre compte. Vous pouvez aussi être tenté par de multiples dépenses. Le montant à l'arrivée pourrait vous apporter des désagréments sur le budget. Pour gérer le mois entier, alors prenez les bonnes résolutions.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

N'allez pas chercher midi à quatorze heures ! Sous l'effet de Mercure/Pluton dissonant, vous risquez de vous perdre en questionnements inutiles, voire paralysants. Aller au fond des choses est certes louable, mais ne creusez pas trop, vous allez passer au travers !

Vous aurez envie de gâter tout le monde, mais ce ne sera pas une bonne idée ! L'argent rentre sur vos comptes, au lieu de dilapider pour vous faire aimer, pensez plutôt à vous constituer une épargne qui vous serait utile dans quelque temps.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Les relations de travail sont tendues, car vous ne laissez rien passer. Votre intransigeance se fait sentir et des crispations sont possibles avec des collègues ayant un caractère bien trempé. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler avec certains collègues.

Les dépenses peuvent se faire sous des coups de coeur et des frais obligatoires. L'imprévu reste responsable de vos dépenses. Des réparations urgentes peuvent déclencher des frais dont vous auriez aimé vous passer. Penser à l'argent peut vous rendre nerveux.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous faites preuve d'un sens de l'organisation aiguisé. Vos supérieurs ont beaucoup d'attente à votre égard, vous le ressentez, vous paniquez. Comme souvent, vous ne vous sentez pas à la hauteur. Jupiter vous secoue, ressaisissez-vous rapidement.

En bonne Vierge matérialiste, vous comptez votre argent, le plus souvent vos comptes sont équilibrés. Aujourd'hui, une dépense imprévue vous oblige à refaire vos calculs. Ne stressez pas, tout va bien. Il faut juste réajuster la balance.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour travailler dans de meilleures conditions, il manque des étapes ou des informations. Vous n'avancez pas dans votre travail et avez l'impression de vous disperser. Une nouvelle organisation est nécessaire, mais en ce moment tout ne va pas dans le sens voulu.

Il faut faire preuve d'une patience d'ange. Vous avez une autonomie financière, mais l'argent destiné aux loisirs peut être insuffisant. Il est possible que vous sacrifiiez des sorties pour régler des factures. La raison prend le pas sur les élans.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury représente un soutien solide pour communiquer. Cependant, son opposition à Pluton risque de vous rendre un peu trop frontal... Essayez de maîtriser vos réactions, ne gâchez pas le beau potentiel que vous offre Neptune. Soyez plus créatif !

Jupiter se montre très généreux envers vous ! Vous ne manquerez pas d'argent. Cependant, son carré à Neptune pourrait vous inciter à dépenser plus qu'il ne le faudrait. Faites-vous un petit plaisir afin de ne pas vous sentir frustré et restez raisonnable pour le reste.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Dans votre carrière, un virage est en cours et vous pouvez décider de reprendre des études ou de vous lancer dans une activité toute nouvelle. Les activités liées à la clientèle ou commerciales sont très favorisées en raison de votre personnalité rassurante.

Vous avez envie de voyager et l'idée de vous offrir des billets, peut faire partie de vos idées entêtantes. Du côté de la gestion du budget, de la négligence peut arriver ou une attitude détachée, ce qui entraîne des surprises sur le solde de votre compte.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Neptune remarque qu'aujourd'hui au bureau vous manquez cruellement de patience. Ce comportement vous apporte des déconvenues, vos collègues s'agacent, vos supérieurs vous rappellent à l'ordre. Rectifiez le tir pour éviter de vous attirer leurs foudres.

Vos comptes doivent être votre priorité, sauf que vous avez d'autres chats à fouetter aujourd'hui. Cependant vous gardez une surveillance sur vos finances, vous n'aimeriez pas avoir de mauvaises surprises par la suite. Vous faites preuve de sérieux.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous bénéficiez d'appuis venant de relations nouvelles et êtes apprécié par la hiérarchie. L'évolution professionnelle passe par des prises de pouvoir. Une réunion peut se présenter et vous donner l'opportunité de vous exprimer sur des sujets intéressants.

Votre relation à l'argent crée des dépenses importantes. Des coups de coeur et des loisirs ne permettent pas de réaliser des économies. Il est conseillé de faire attention, car vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens. Des petites concessions sont à faire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Avec Mars dans le secteur, vous ferez preuve d'efficacité et n'attendrez pas pour prendre des initiatives. Il se pourrait que l'on vous demande de remplacer une personne en congés sur un poste dont vous ne connaissez rien ! Pas d'inquiétude, vous vous en sortirez très bien.

Le carré Jupiter/Neptune risque de placer vos finances en mauvaise posture. Ne vous laissez pas influencer par les publicités, les démarcheurs ou les relations qui vous proposeront de bons plans qui n'en seront pas. Gardez-vous de toute opération financière.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

**853 Malikilé**  
Pourquoi le vaccin Astra Zeneca indexe : La reprise de son professeur allemand  
**Transition malienne**  
Le M5-RFP refusera-t-il la compromission ?

**854 Malikilé**  
Démographie, sécurité et paix : Vers une mutualisation des efforts des acteurs !  
**Sommet sur le financement des économies africaines**  
Un air de déjà-vu

**855 Malikilé**  
FONDATION FOSTER DE BAMAKO  
"Développement durable et capital humain : Bases et pratiques opérationnelles pour la transition au Mali"  
**Points de presse du M5-RFP**  
Grand Rassemblement le 4 juin en lieu et place de l'indépendance

**856 Malikilé**  
FONDATION FOSTER DE BAMAKO  
21<sup>ème</sup> édition du Forum de Bamako : Plus d'actions pour le président Aboubakar Coulibaly  
**EDITION SPECIALE**  
Mali  
Vandalisme, cambriolages, trahisons et corruption au sommet de l'État

**857 Malikilé**  
Mali : L'opposition appelle à une manifestation de soutien à la transition  
**Crise au Mali**  
Antipode d'un gouvernement sur-tout et y a-t-il une crise ?

**858 Malikilé**  
Mali : L'opposition appelle à une manifestation de soutien à la transition  
La création d'un Centre de Faits et de Renseignements au moment des débats  
**Difficultés négociationnelles**  
Le C-380 est en route vers des manifestations au M5-RFP

**859 Malikilé**  
Bah N'DAW aujourd'hui comme IBK hier : Mali, qui dirige la Transition du Mali ?  
**L'ONU condamne, mais ne sanctionne pas encore**

**860 Malikilé**  
Rectification de la transition : La primature au M5-RFP  
**Sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali**  
Des zones d'ombre et des confusions

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23